

Conseil Municipal du lundi 5 mai 2008

↪ **Décision modificative N° 01 :** Afin de parfaire le financement de l'opération « réfection de la toiture de l'Hôtel de Ville » un virement de crédit de 1.140 euros est voté.

↪ **Subventions 2008 :** Le Conseil Municipal, sur proposition de la Commission « Animation, Culture, Communication, Tourisme », vote pour l'année 2008 les subventions ci-dessous :

- Aide à Domicile en Milieu Rural	1.000 €
- Amicale des Sapeurs Pompiers	1.600 €
- Amicale des Sapeurs Pompiers Championnat Régional VTT	400 €
- Amicale Laïque	300 €
- Association Française de Lutte contre la Mucoviscidose	240 €
- Association Nancy-Bez	50 €
- Association Pêche et Pisciculture	935 €
- Association Sportive du Collège de La Catalanié	310 €
- Association Bibliothèque Paroissiale « Brassac Bibliothèque »	1.200 €
- Brassac V.T.T. Club	700 €
- Chœur d'Autan	300 €
- Choisir La Montagne	300 €
- Cinécran 81	784 €
- Ciné Loisirs Arts Populaires	800 €
- Club du 3ème Âge	510 €
- Confrérie de l'Escrivotto	300 €
- Comité des Fêtes Feu d'Artifice Fête Locale	9.000 €
- Comité des Fêtes Embrasement Fête Locale	4.000 €
- Croix Rouge Française	80 €
- Ecurie du Val d'Agoût	1.100 €
- Football Club de Brassac - Ecole de Foot	1.000 €
- Football Club de Brassac	3.100 €
- Les Cadets de Brassac	500 €
- Les Galopins Brassagais	300 €
- Les Shad'oc	230 €
- Médi@gôût	700 €
- M.J.C.	3 400 €
- Pétanque de la Gare	900 €
- Seiken Karaté Club	410 €
- SI Pays Brassagais - « Fête Médiévale »	500 €
- SI Pays Brassagais - « Patafolie »	400 €
- Tennis Club Brassagais	600 €
- US Brassac Sidobre XV	3.100 €
- US Brassac Sidobre XV - Ecole de Rugby	1.000 €

↪ **Aménagement accueil de jour I.T.E.P. « Le Briol » - demande subventions :** Le Conseil Municipal sollicite la participation financière de l'Etat au titre de la Dotation de Développement Rural seconde part 2008 ainsi que celle du Conseil Général du Tarn

↪ **Subvention exceptionnelle A.P.E.L. école Présentation Notre Dame :** Une subvention de 300 euros est attribuée à l'Association des Parents d'Elèves de l'école privée « Présentation Notre Dame » pour lui permettre d'acquérir des chaises et des bancs.

- ↪ **Evaluation des charges transférées – attribution de compensation :** Le Conseil municipal valide l'évaluation des charges transférées à la Communauté de Communes Sidobre Val d'Agoût par la commune pour un montant total de 51.568 € et approuve le calcul de l'attribution de compensation de la commune pour un montant de 448.393 €.
- ↪ **Validation concours à titre gratuit 2007 C.L.S.H. :** Le Conseil Municipal valide le montant des concours à titre gratuit pour l'année 2007 concernant le Centre de Loisirs sans Hébergement géré par l'Association « Loisirs Enfance Jeunesse » pour un montant de 4.642,39 euros.
- ↪ **Indemnités Trésorier Municipal :** Le Conseil Municipal décide d'attribuer à Monsieur BRUNIER, Trésorier Municipal, l'indemnité de conseil calculée au taux maximum ainsi que les indemnités légales pour la confection des documents budgétaires.
- ↪ **Renouvellement de la convention « l'école rencontre les arts de la scène » :** Monsieur le Maire est autorisé à signer ladite convention triennale commençant le 1^{er} septembre 2008 et finissant le 31 août 2011.
- ↪ **Recrutement agent contractuel camping municipal :** Décision est prise de recruter un agent de service contractuel pour assurer le début de la saison touristique (mai et juin) et éventuellement la fermeture (septembre) du camping municipal de « La Lande ».
- ↪ **Demande école maternelle :** Le Conseil Municipal donne un avis favorable pour acquérir, d'ici la prochaine rentrée scolaire, cinq modules de deux lits superposés destinés à l'école maternelle.